

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2008**

### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

#### **BUDGET HT DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL DE BILOS**

L'an deux mille huit, le 18 février à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de la commune de SALLES, dûment convoqué en date du 11 février 2008, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Vincent NUCHY, Maire.

#### **Etaient présents :**

M. Vincent NUCHY – M. Bruno BUREAU – Mme Myriam DUCASSE – M. René LAPEBIE – M. Pierre CLAVÉ – Mme Claudie HANQUAUT – M. Bernard PLET – M. Didier MARQUE – Mme Jeannine COURBIN – Mme Agnès CHER – M. Olivier COURREGES – Mme Geneviève GEVERS – M. Christophe AUZAL – Mme Janine DEVAUX - M. Frédéric ANDRIEU - M. Pierre MAUPU – M. Gérard FABRE – Mme Muriel SAUBIGNAC – Mme Monique LAFON

#### **Absents excusés :**

M. Frédéric Vignes	qui a donné procuration à	M. Didier Marque
Mme Arlette Jacques	qui a donné procuration à	Mme Jeannine Courbin
Mme Sylvie Lajus	qui a donné procuration à	M. Olivier Courrèges
Mme Sylvie Mercadieu	qui a donné procuration à	Mme Agnès Cher
Mme Dominique Brun	qui a donné procuration à	Mme Monique Lafon
Mme Monique Cornille	quia donné procuration à	M. Pierre Maupu
Mme Jeanine Pivert - Mme Gisèle Le Botllan		

-----

#### **Délibération 2008/01/OB : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008**

#### **BUDGET HT du Logement Locatif Social**

**Rapporteur : M. NUCHY**

#### **Exposé :**

Conformément à la Loi du 6 février 1992, les Orientations Budgétaires 2008 dont le contenu est annexé à la présente délibération sont présentées aux Conseillers Municipaux.

Après avoir entendu l'exposé de celles-ci, qui n'a pas donné lieu à débat, les documents sont tenus à la disposition des Conseillers Municipaux.

La séance est levée à 20 heures 45 minutes.

-----

**Annexe à la Délibération n°2008/02/OB**  
**BUDGET HT du Logement Locatif Social**  
**ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008**

Conformément à la loi d'orientation du 6 février 1992, le budget HT du Logement Locatif Social 2008 que nous serons amenés à examiner prochainement fait aujourd'hui l'objet d'un débat sans vote sur ses principales orientations.

Conformément aux diverses délibérations adoptées par le Conseil Municipal en date des 02/05/2006, 29/05/2007 et 30/07/2007, la Municipalité poursuit son action en faveur du logement social aidé.

Ainsi, le budget que vous serez amenés à examiner organise la rénovation de l'ancienne école de Bilos pour la réalisation d'un logement locatif très social.

Cette réalisation nous permettant non seulement de pourvoir aux besoins en logement d'une famille dont les ressources sont faibles (condition indispensable à l'acceptation du programme locatif très social) mais aussi de valoriser et de préserver un élément significatif du patrimoine bâti de la Collectivité.

Sans oublier les conséquences très positives de la première construction en logement locatif très social, sur le même secteur, où nous avons pu constater une nette amélioration du niveau de vie de la famille bénéficiaire, ainsi qu'une très bonne intégration dans le quartier.

-----

Le Maire,

**Vincent NUCHY**

**SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**18 février 2008 à 20 heures 30**

-----

**BUDGET H.T. DU LOGEMENT SOCIAL n°2 de BILOS**

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2008**

